

**SYNDICAT D'EAU POTABLE
CRUSSOL - PAYS DE VERNOUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
DU 19 Octobre 2023**

Département de l'Ardèche - Arrondissement de Tournon-sur-Rhône

Délibération N° 27 – 2023

**OBJET : COMMUNE DE BOFFRES - STATION DE POMPAGE DE TRAPPIER
RENFORCEMENT DES CAPACITES DE POMPAGE**

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf Octobre à dix-huit heures, le Comité du Syndicat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à **Saint-Péray**, sous la présidence de **Christian ALIBERT, Président**.

Nombre de membres en exercice : **56**

Nombre de membres présents : **33**

Qui ont pris part au vote : **35**

Date de convocation du Comité : **9 Octobre 2023**

Etaient présents : SEIGNOBOS Éric, RIAILLON Jean, BASSET Fabrice, DROGUET Xavier, BONNEFOY Philippe, MOUNIER Maxence, ALLEMAND Bertille, ALIBERT Christian (Pouvoir de Mr GIBAUD Philippe), LAFAGE Stéphane, GINE Bernard, BOUVIER Gilbert, TRACOL Germaine, BSERENI Stella, LA RUSSA Gilbert, REYNAUD Régis, CIMAZ Michel, LYONNAIS Patrice (Pouvoir de Mme MATHIEU Clémence), DURAND Gilles, FABRIS Albano, THOMAS Christophe, CLAVERIE Jean-Yves, MORIN-PATÉ Édith, CHAMBON Ghislaine, PRALY Thérèse, BRUN Gilles, LEBRE Gilles, CHABOUD Stéphan, LE GALL Matthieu, GOUMAT Laëtitia, DEFAIVRE Claude, CAMPOUS Michel, FRECHET Marcel, de TRUCHIS Michel

Etaient excusés : MORFIN Magali, MACHISSOT Ginette, DARNAUD Mathieu, CLOUE Jacky, PICCOTTI Bernard, MATHIEU Clémence (Pouvoir à Mr LYONNAIS Patrice), BOUCHARDON Benoit, PEYROUSE-VETTER Roselyne, DIETRICH David, CHAREYRON André, GIBAUD Philippe (Pouvoir à ALIBERT Christian)

Secrétaire de séance : Mr LAFAGE Stéphane

Délibération N° 27 – 2023

OBJET : COMMUNE DE BOFFRES - STATION DE POMPAGE DE TRAPPIER RENFORCEMENT DES CAPACITES DE POMPAGE

LE RAPPORTEUR : Monsieur ALIBERT Christian, Président.

Monsieur le Président rappelle aux membres présents qu'afin de poursuivre les travaux de sécurisation de la desserte en eau potable de l'Ex SIVOM de Vernoux suite à la sécheresse 2022, il convient de renforcer la capacité de pompage de la Station de Trappier (Commune de Boffres)

Il rappelle le montant de l'avant-projet :

- Estimation des travaux projetés :	370 000.00 € HT
- Somme à valoir :	75 000.00 € HT
- Extension réseau électrique	50 000.00 € HT
- Soit un montant total de	495 000.00 € HT

Le Comité Syndical, ouï son rapporteur, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** le projet
- **Autorise** Monsieur le Président à déposer des demandes de subvention :
 - o au titre de la DETR 2024
 - o auprès de l'Agence de l'Eau
 - o auprès de tout organisme susceptible d'accorder son soutien financier à ce projet,
- **Autorise** Monsieur le Président à lancer la procédure de consultation des entreprises
- **Charge** Monsieur le Président de toutes les démarches correspondantes et l'autorise à signer les documents s'y rapportant,

Ainsi fait et délibérés les, jours, mois et an susdits.
Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Président,
Christian ALIBERT



Transmis au contrôle de légalité le 23 Octobre 2023